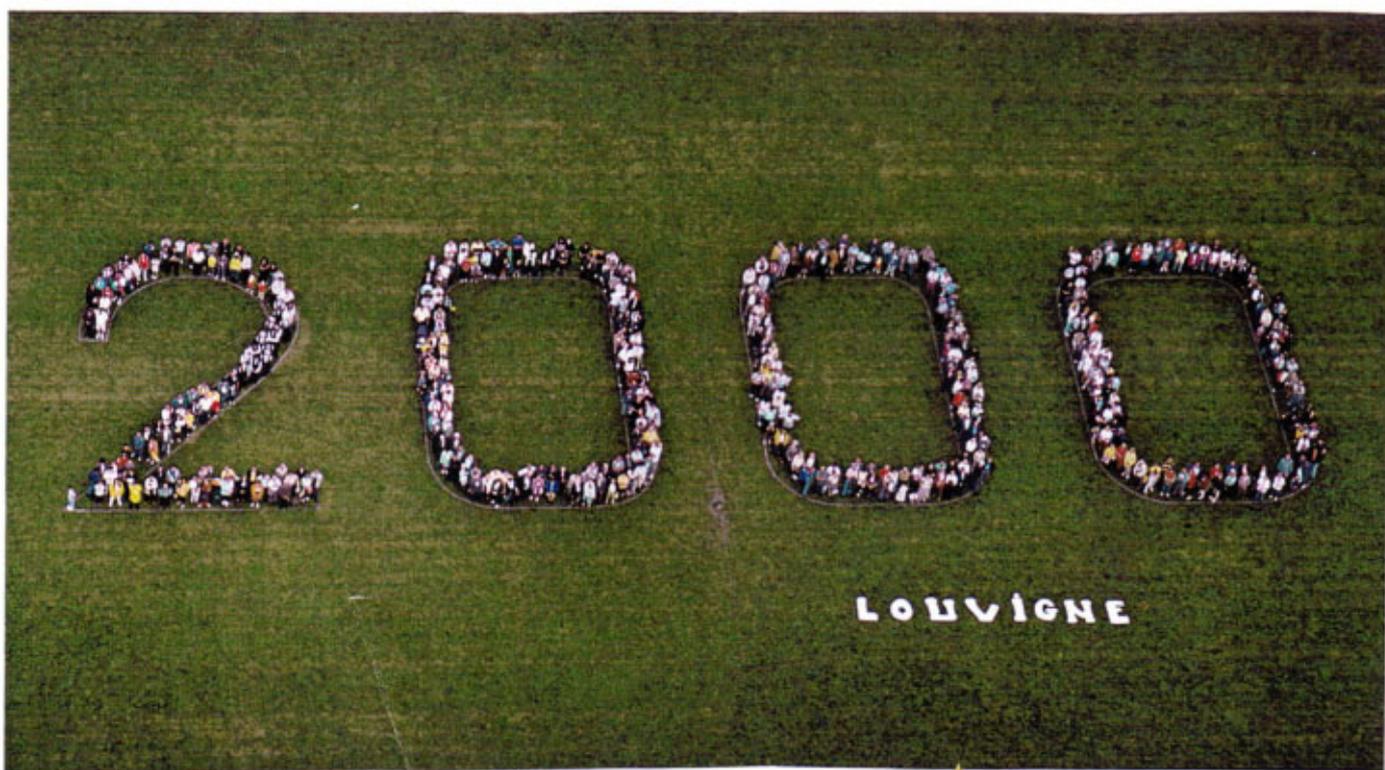


# INFORMATION MUNICIPALE



Juillet 2000

## ON S'ETAIT DIT

### " RENDEZ-VOUS EN 2000... "

Plus exactement, Yves LAPIERRE avait dit, en 1999, à son Comité d'Animation : « en 2000, j'aimerais bien qu'on organise un rassemblement de toutes celles et de tous ceux qui ont vécu à LOUVIGNE, qui y ont usé leurs fonds de culotte sur les bancs de l'école, qui ont résidé quelques années, ou tous ceux qui auraient une bonne raison de revenir partager des bons souvenirs. Ça pourrait être le 3 juin 2000. »

Cette idée fut accueillie avec des réactions très diverses ; les prévisions des optimistes firent naître des sourires sur les lèvres des plus pessimistes. L'intendance devenait un problème quasi crucial. Pour l'organisation générale, c'était l'occasion de faire participer les autres associations : le succès des soirées cabaret encourageait à poursuivre l'expérience. Alors, il fallait se jeter à l'eau : le projet allait devenir réalité. Le Président soulevait, au hasard des indiscretions ou des bavardages, un petit bout du voile, de peur que les communes voisines ne nous « piquent » notre idée.

Force est de constater que cette journée restera un des temps forts de cette année 2000 et il n'est pas vaniteux de dire que le but recherché est atteint : les retrouvailles ont bien eu lieu et le programme prévu laissera dans les mémoires de bons souvenirs, voire même marquera le réveil de relations restées à l'état de sommeil. La bonne humeur, malgré les passages nuageux, la sincérité de certaines embrassades, les remerciements, les éloges aux organisateurs et au Club de l'amitié, tout autorise à penser que cette journée fut une réussite.

Le chiffre 2000, inscrit en chair et en os, sur le terrain de foot symbolise tout ce qui reste au fond du cœur de chacun : cocktail de « petites histoires » vécues tout au long d'un siècle, retour aux sources riche d'anecdotes, échange de photos inédites et envie spontanée de refaire une photo de classe 60 ans après !

Si j'en juge par l'ambiance tardive, il n'a pas été facile, pour certains, de reprendre la route de son rythme de vie quotidien.

Un grand MERCI à tous ceux qui ont voulu et permis que cette fête existe ! Merci aussi à Mrs CRIBIER et LANDELLE qui ont bien voulu faire revivre quelques moments importants du siècle à Louvigné.

« On s'est perdu de vue mais ça ne s'appelle pas perdu »

Jean-Bernard LE GALLIOT

**MOT de Monsieur André CRIBIER ,  
Maire honoraire de LOUVIGNE**

Chers Amis,

Sollicité par Monsieur le Maire et Yves LAPIERRE, j'ai donc accepté à l'occasion de cette fête jubilaire, de vous parler un peu d'autrefois.

LOUVIGNE, que je connais bien, y étant né le 15 mai 1914 à la ferme de Bouleuron, que nous quittions le 1er novembre 1922 pour nous installer sur la ferme de la « Petite Cocherie ». Toute mon enfance et ma jeunesse vécus ici me rappellent beaucoup de souvenirs, dont j'en soulignerai quelques-uns.

D'abord l'école, où j'ai appris à lire, écrire et compter; cela à l'école des garçons située au 3 Grande Rue, actuellement habitée par la famille MORICE. J'ai été suivi par 3 instituteurs, Messieurs BRUNET, BOUZEAU et TONDEUX. Ces changements de maîtres, trop souvent répétés, ne furent pas de nature à sortir de grands savants, du moins en ce qui me concerne ! Pour les filles, leur école se tenait dans une pièce du grand bâtiment, situé 29 Grande Rue, actuellement habitée par la famille FORTIN. L'école, pendant très longtemps, fut dirigée par Madame HERVE, institutrice de haute qualité, qui a laissé de bien chers souvenirs dans le cœur de toutes ses élèves.

Quittons l'école pour retracer brièvement l'image de notre commune strictement rurale avec autrefois ses 40 fermes, alors qu'aujourd'hui en reste-t-il seulement 10 . LOUVIGNE avec son bourg tranquille, en majeure partie habité par des fermiers à la retraite; soit 2 personnes par maison, ou bien souvent hélas une seule personne. Maisons sans eau ni électricité ; il fallait aller chercher l'eau dans un puits quelquefois éloigné, et s'éclairer soit à la bougie ou la lampe à pétrole. Fort heureusement, nous avons quelques artisans. Je me souviens très bien de Jules HOUSSET, le maréchal-ferrant, de Lucien SOSSON, le charron, remplacé par Théodore DALIBARD, de Paul DEBONNAIRE, le menuisier, d'Yvonne DEBONNAIRE la couturière, de Germaine ROUSSEAU, la tricoteuse, d'Arthur CHARTIER le tailleur, d'Edmond GOUESSE, le cordonnier, de Monsieur KERVIL, le boulanger, d'Emile ROULLIER le tout jeune coiffeur, d'Alexandre et Daniel CORMIER, hongreurs. Artisans honnêtes qui n'ont pas manqué de rendre de précieux services tout au long de leur carrière. A ces quelques artisans, il faut ajouter l'usine GIRARD, constructeur de batteuses jouissant d'une bien grande renommée. Je n'oublie pas non plus la poste rurale avec notre facteur Monsieur EPINARD qui, pendant les mois d'été se faisait remplacer par son épouse. Tous deux, au long de nombreuses années, ont desservi la commune à bicyclette et quelquefois à pied avec beaucoup de dévouement;

Nous avons trois cafés : ma tante LEBRETON, café-restaurant, Madame DARNIS, café-tabac et régie des contributions indirectes, et café HOUSSET que j'ai connu situé à l'emplacement du commerce actuel, tenu par Madame BESCHER. Deux épiceries, l'une tenue par ma tante LEBRETON et l'autre par Monsieur et Madame LAFFAY, remplacés par moi-même et mon épouse le 01 novembre 1938. Cette épicerie était située dans les locaux actuellement habités par Monsieur et Madame TULARD. Nous y sommes restés 20 ans avant d'élire domicile à la Petite Fauverie qui autrefois était un café qui portait le nom de « Malgré tout ».

Sur le plan festivités, c'était bien calme. Quelques pièces de théâtre dirigées par l'Abbé RENIER, curé de la paroisse, et de Sœur Mélanie BARON, responsable de la garderie. C'est à cet endroit qu'avaient lieu les séances souvent interprétées par nos chanteuses de la chorale ou bien par les enfants de chœur dont je faisais partie. Puis, chaque année, le dimanche le plus près du 24 juin, c'était la fête communale, rehaussée par la fanfare d'une commune voisine disponible pour l'occasion. L'ambiance et l'amitié y étaient présentes, entre tous les Louvignéens fidèles à cette fête annuelle.

Quelques souvenirs à présent sur le plan administratif. Je me souviens encore de la Mairie installée dans une pièce à l'étage de l'école des garçons, et du secrétariat assuré par Monsieur GUYARD. Depuis mon jeune âge à ce jour, j'ai connu 7 maires : Messieurs Camille LETOURNEUR DU VAL, Pierre D'ARGENTRE, Théophile LETERME, Robert CHRETIEN, Claude LANDELLE et Jean-Bernard LE GALLIOT. Cela n'en fait que six me direz-vous, mais; comme vous le savez, entre Robert CHRETIEN et Claude LANDELLE, c'est sur mes épaules que la charge tombait, cela à partir de mars 1965 pour se terminer en novembre 1979. Eh oui, c'est moi le petit Louvignéen qui était élu Maire, ce qui ne manquera pas de m'inquiéter sachant bien que je n'avais pas les qualités requises pour assumer une pareille fonction qui s'annonçait peu facile ! Il y avait tellement à faire dans cette commune qui comptait 309 habitants et disposait d'un budget communal de moins de 100 000 de nos francs actuels. Mais, solidement épaulé par une bonne équipe municipale et de plus près par mes adjoints, d'abord par Claude LANDELLE lors de mon premier mandat et ensuite par Baptiste LEGRAND qui, à partir de 1977 fut secondé par G. DEFFAY. Egalement bien secondé par mes secrétaires que furent Mesdames ROULLIER et CLAVREUL, l'une et l'autre compétentes et très dévouées. J'ai aussi une pensée de gratitude pour le travail consciencieux assuré par le cantonnier et les femmes de service. C'est alors que cette étroite collaboration au sein de la municipalité favorisait l'aboutissement de quelques projets. Puis, en novembre 1979, avantageusement remplacé par Claude LANDELLE, le gouvernail passait en bonnes mains. Nous en avons eu la preuve par les projets réalisés, sachant même parfois réparer sagement les quelques erreurs, ce dont je lui rends hommage. Hommage également aux 4 Maires qui m'ont précédé. N'oublions pas avec quelle assiduité et quelle droiture ils ont rempli leur devoir, voulant coûte que coûte l'intérêt général de la commune et le bien-être de leurs administrés. Suite à ce passé, c'est en 1995 que Claude LANDELLE décidait de passer le relais qui fut destiné à Jean-Bernard LE GALLIOT, jeune maire dynamique faisant le maximum pour rendre notre cité vivante et accueillante, je l'en félicite et lui souhaite bon courage.

Je ne voudrais pas terminer sans adresser mes compliments à Yves LAPIERRE, Président du Comité d'Animation, ainsi qu'à tous ses collaborateurs pour la mise en route et la réussite de ce rassemblement. Puis, j'ajouterai un grand merci au Père SEGRETAIN pour la célébration de ce matin dans notre Eglise !

Un dernier mot enfin pour remercier bien sincèrement toutes les personnes présentes à cette sympathique manifestation, pleine de retrouvailles, de souvenirs et d'amitié.

Bonne journée à tous et VIVE LOUVIGNE !

André CRIBIER

## MOT de Monsieur Claude LANDELLE Maire honoraire

Monsieur CRIBIER nous a fait, avec la précision qu'on lui connaît, un brillant rappel des principaux événements survenus sur la commune des années 1900 jusqu'à 1965. Quant à moi, je vais essayer de vous en rappeler quelques-uns depuis 1965 à 1979.

1965 voyait arriver à la tête de la municipalité l'ami André CRIBIER. Le choix devait être judicieux puisque, dès son arrivée, outre le traitement des affaires courantes de la commune, tout un programme d'investissements fut lancé pour la campagne, avec la réfection des chemins ruraux. A tour de rôle, les chemins des Cocheries, des Arcis, de la Perruche, des Roches, de la Durie, de la Rangée furent échelonnés sur plusieurs années.

Pendant cette même période, le bourg n'était pas oublié, puisque, dès 1966, la décision d'une première tranche de l'aménagement du bourg était prévue avec notamment l'implantation du monument aux morts sur la place de l'église. (un beau cèdre bleu planté cette année-là était complètement cassé par la tempête du 2 janvier 1998 !).

1965 voyait malheureusement la disparition, causée par un incendie, de notre boulangerie, remplacée depuis cette époque par un dépôt de pain.

En cette même année, la commune donnait son adhésion au district de Laval et participait à la création du syndicat du bassin de la Jouanne. Le syndicat d'adduction d'eau, en place depuis plusieurs années, permettait à la commune d'installer le service d'assainissement, suite logique au service d'eau. Pour les personnes habitant le bourg à cette époque, certaines doivent sûrement se souvenir du forage et du minage des bancs d'argelette : les carreaux et les toitures des maisons voisines en faisaient quelquefois les frais !

Notre premier lotissement, dit du « Pré de la Fontaine », voyait le jour avec 11 parcelles, négociées au prix de 15 F le m<sup>2</sup> viabilisé. Mais à l'époque nous étions concurrencés par une commune voisine qui vendait 9 F le m<sup>2</sup> ! Voyez les soucis de Monsieur le Maire devant cette concurrence ! Petite anecdote : l'aménagement du bourg et la création du lotissement supprimaient le passage régulier de quelques troupeaux de bovins et de moutons dans la rue principale ; ces charmantes bêtes allaient quelquefois goûter aux fleurs qui se trouvaient sur le passage tout en déposant des petits pâtés tout au long du bourg...

En 1970 et 1971, les lotissements de « la Porte » et de « l'Angelière » étaient programmés, les parcelles se vendant 24 et 31 F le m<sup>2</sup>. En cette même période, la population de la commune devait augmenter ; la création d'un terrain de foot et d'un plateau scolaire s'avérait très utile pour remplacer le terrain existant prêté par un privé.

En février 1972, les habitants de la commune voyaient disparaître l'abbé PERIGOIS, curé depuis 34 ans. Dès cette époque, la paroisse fut rattachée à celle d'ARGENTRE et n'a plus eu de prêtre résidant. Pourtant ? la municipalité faisait installer le chauffage à l'église. Le presbytère, étant libre de tout occupant, devait devenir la mairie par la suite.

En 1973, Mademoiselle Léontine ROULLIER, secrétaire de mairie depuis 1939, faisait valoir ses droits à la retraite et était remplacée par une jeune secrétaire, toujours en poste actuellement.

La classe maternelle souhaitée était ouverte rapidement, nécessitant des modifications dans les bâtiments communaux. Par la suite, une petite salle polyvalente en préfabriqué donna satisfaction aux habitants de LOUVIGNE.

Nous voilà en 1977, avec le renouvellement des conseils municipaux. A LOUVIGNE, la population avait grossi et pourtant, après le recensement complémentaire qui donnait 527 habitants, l'administration voulait que le conseil reste à 11 membres alors que Monsieur le Maire avait déjà clos sa liste avec 13 candidats ! Finalement, tout rentra dans l'ordre et nous nous sommes retrouvés à ...13 conseillers. Pour les superstitieux, l'honneur était sauf car, avec la secrétaire, nous étions 14 à table !

Une année plus tard, le conseil émettait un avis favorable à un remembrement partiel au nord de la RN 157 en vue de la construction de l'autoroute permettant ainsi la construction d'un nouveau chemin pour les Giraudières et la Joisière.

Voilà résumés les principaux événements de cette période. La liste est loin d'être complète. En 1979, une autre équipe prendra le relais et essaiera de conduire aussi bien les destinées de la commune.

Merci de votre attention

Claude LANDELLE  
Maire honoraire de LOUVIGNE

**MOT de Jean-Bernard LE GALLIOT  
MAIRE de LOUVIGNE**

Mesdames, Messieurs,

Peu de communes ont le privilège de pouvoir réunir trois générations de maires sur une même estrade. C'est aussi cela LOUVIGNE ! En tant que cadet, je mesure avec beaucoup d'émotion la chance d'être entouré de mes deux pairs. Je voudrais dire à mes collègues maires honoraires combien je suis heureux de montrer à la population de LOUVIGNE une image de bonne entente, de respect et de compréhension mutuels. Merci beaucoup à vous deux d'avoir accepté notre invitation.

Vous avez retracé 75 ans de la vie de notre cité. Il me reste à couvrir les 25 dernières années.

Claude LANDELLE a pris la barre du navire le 28 novembre 1979 pour un peu plus de deux mandats. Pour ne pas naviguer à vue, il a sorti la carte du plan d'occupation des sols et aussitôt il a augmenté l'équipage en créant le lotissement du Logis des Prés de la Fontaine. Un gros souci remontait souvent à la surface : l'épicerie était souvent au creux de la vague et il vous a fallu opérer quelques sauvetages. En 1981, le fidèle serviteur *Fernand* BRAULT souhaitait quitter le navire pour une retraite bien méritée après de bons et loyaux services comme agent d'entretien. Alain LEGENDRE embarquait à sa place.

1983 marque le début d'une période un peu plus tournée vers les loisirs : un nouveau Comité des Fêtes pour amuser le peuple, un second terrain de foot, un terrain de tennis. L'école s'agrandit et on commence à parler école de musique et jumelage avec BABENHAUSEN. La mairie change ses quartiers. La zone artisanale balbutie et le lotissement du Prieuré émerge.

L'actualité plus récente nous a incité à nous unir à d'autres communes : c'est la Communauté de Communes du Pays de LAVAL. Les cinq dernières années, vous connaissez ! Pour l'essentiel : le lotissement du Domaine des Charmes, le regroupement de commerces et l'installation du multi-services, ainsi que la mise en place du tri sélectif pour répondre aux futures normes..

Notre commune, par cette fête, par ce défi pensé, imaginé, organisé par Yves LAPIERRE et son équipe, préserve un morceau de votre histoire. Tout à l'heure, vous allez participer à la photo du siècle : ce sera votre façon de marquer votre attachement à vos racines, à de vraies valeurs comme la famille, les amis d'aujourd'hui mais aussi ceux de longue date. Placée sous le signe de la simplicité, de la convivialité, cette fête évoque le passé pour mieux envisager l'avenir. LOUVIGNE n'entre pas à reculons dans le troisième millénaire mais tout le monde ici sait bien que les « semences pour demain sont dans les fleurs d'hier et d'aujourd'hui. »

Bon vent à LOUVIGNE et rendez-vous ici, même jour, même heure, en l'an ...3000 ! ?

Jean-Bernard LE GALLIOT  
Maire de LOUVIGNE

## LE RENDEZ-VOUS DU SIECLE



Un samedi, pas comme les autres, à Louvigné, grâce à l'initiative du président du comité des fêtes Yves Lapiere et de son équipe.

La journée a débuté par une messe à 10h30 par le père Segretain, puis les enfants de l'école de musique ont donné un concert et vers une heure un pique-nique réunissait tous les invités nés à Louvigné, qui avaient vécu à Louvigné et qui y vivent encore. Ce rassemblement très amical a permis des retrouvailles, souvenirs d'école, de jeunesse ou simplement faire connaissance... toute générations confondues.

Yves Lapiere après avoir souhaité la bienvenue à toutes ces familles venues certaines de loin (Poitiers) a présenté les trois maires de Louvigné de ce siècle, deux maires honoraires. André Cribier, maire de mars 1965 à novembre 1979, né à Louvigné en 1914 qui a décrit sa jeunesse avec les écoles de garçons et filles, ce bourg tranquille avec de nombreux commerces, la campagne avec ses 40 fermes, les fêtes...

Claude Landelle maire de novembre 1979 à 1995 a retracé les mandats de son prédécesseur, les lotissements qui fleuris-



sent, l'investissement pour les chemins communaux, la paroisse, le remembrement cet énorme travail.

Et le maire actuel Jean-Bernard Galliot qui se félicite de cette réunion de trois maires qui donnent une image de bonne entente, de respect, de compréhension mutuelle, et de cette heureuse initiative, placée sous le signe de la simplicité conviviale imaginée par le comité des fêtes.

Les trois maires ont poussé leurs petites chansonnettes sous les applaudissements du public mais

le clou de la journée était cette attraction unique qui se passait sur le terrain de football formée par tout le public la photo : 2000 (prise d'avion).

L'animation avec les danseurs «les Papillons d'Azur» de Laval, le club de l'amitié, les jeunes de Louvigné et en soirée la retraite aux flambeaux ont fait une réussite de cette fête.

<b>COMPTE RENDU REUNION DU 15 DECEMBRE 1999</b>
---

**DEMANDE DE SUBVENTION D.G.E. 2000 : Travaux de voirie - rechargement de chaussée Rue du Prieuré - Voie d'accès à l'Espace Tri**

Monsieur CRIBIER présente le dossier établi par la Direction Départementale de l'ÉQUIPEMENT, Subdivision de Meslay du Maine, pour la demande de subvention D.G.E. 2000

Travaux projetés :

- Rechargement de chaussée rue du Prieuré et Voie d'accès à l'Espace Tri.

Le montant des travaux est estimé à 138 000 F H.T..

Le Conseil Municipal

- ACCEPTE ce programme de travaux
- SOLLICITE la subvention susceptible d'être allouée au titre de la D.G.E. 2000
- ARRÊTE les modalités de financement et l'échéancier prévisionnel des dépenses tels que fixés en annexe.

Les travaux seront effectués courant mai 2000.

**COUR ÉCOLE**

- considérant que l'aire de jeux en pelouse située près de l'école maternelle ne correspond plus aux besoins et nécessite une remise aux normes actuelles

- considérant d'autre part le souhait des enseignants de réorganiser l'espace cour de récréation avec peintures au sol

Le Conseil Municipal décide, après concertation des différents partis concernés, de procéder à une étude globale de cet espace et de demander aux services techniques de la D.D.E. un devis comprenant le reprofilage et un enduit goudron

**LOGEMENT 29, GRANDE- RUE : travaux électriques**

Considérant la vétusté de l'installation électrique au logement 29, Grande-Rue, le Conseil Municipal décide de faire établir des devis pour remise aux normes de l'ensemble du logement.

**C.C.P.L**

Monsieur le Maire informe que le cabinet "La Ronnade" de Paris, chargé de l'étude préalable pour l'extension des compétences en cas de transformation de la C.C.P.L. en Communauté d'Agglomération, a procédé à un audit des communes adhérentes. Chaque maire a pu s'exprimer sur les compétences optionnelles possibles. Parmi celles-ci notons :

- voirie communautaire
- eau assainissement
- traitement des déchets
- équipements sportifs et culturel, qui feront l'objet de débats ultérieurs au cours d'un conseil communautaire.

conseil communautaire.

La nécessité de reconsidérer le mode de calcul de la dotation de solidarité communautaire a également été évoquée.

**SUBVENTION TELETHON**

Dans le cadre de l'opération téléthon 1999, la commune de LOUVIGNE s'engage à verser une

somme de 200 F. Cette dépense sera prélevée sur le montant voté en provisions (article 65478).

## **COMPTE RENDU REUNION DU 22 JANVIER 2000**

### **LOTISSEMENT C.I.L**

Suite aux observations du Conseil Municipal consignées dans la délibération n° 443 du 20 octobre 1999, le groupe C.I.L. a proposé une nouvelle esquisse d'ensemble du projet de lotissement. Après avoir pris connaissance de cette esquisse, le Conseil Municipal souhaite que ce plan d'aménagement global soit réétudié par une commission, en collaboration avec le C.I.L. L'aspect esthétique ou paysager du cadre de vie semble en effet, à première vue, avoir été estompé au profit d'autres critères qui doivent pouvoir être discutés.

### **AFFAIRES DIVERSES**

#### **collecte sélective**

Monsieur le Maire donne lecture du bilan financier 1999 de la collecte sélective sur les 15 communes associées.

Celui-ci fait apparaître, entre-autres, un excédent en recettes de 512 536,46 F. Compte tenu des tonnages collectés dans chaque commune, LOUVIGNE, percevra un reversement de CGEA ONYX de 16 376,90 F (3,20 % du tonnage collecté)

D'autre part, la commission chargée de la salle des loisirs est chargée d'étudier la mise en oeuvre du tri sélectif au niveau de cette salle.

#### **ouverture de classe rentrée 2000**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur l'Inspecteur d'Académie faisant part d'une possible création d'un poste d'instituteur à la rentrée 2000.

Le Conseil Municipal prend connaissance du tableau d'effectifs prévisionnels et donne son accord pour une éventuelle ouverture d'une quatrième classe. Toutefois la commission "Vie scolaire étudiera les modalités pratiques à mettre en oeuvre (locaux - mobilier - restauration du midi....)

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 FEVRIER 2000**

### **BILAN DES SERVICES**

Garderie : déficit 15 131,58 F

Cantine : déficit 39592,70 F

Service postal : déficit 9 014,42 F.

Salle des loisirs : coût du fonctionnement 22 353,10 F.

Benne à encombrants : 26 092,84 F

Enlèvement et traitement des ordures ménagères : 99 881,80 F.

Divers conteneurs : + 6 752,96 F

École fonctionnement par élève : 2 886,83 F.

### **REVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES LOISIRS AU 1ER**

## JANVIER 2001

Vu la délibération du 30 janvier 1999 fixant les tarifs de location de la salle des loisirs à compter du 1er janvier 2000, il est proposé de les augmenter de 5 % environ à compter du 1er janvier 2001

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les nouveaux tarifs à compter du 1er janvier 2001 comme indiqué.

TYPE LOCATION	TYPE LOCATAIRE	TYPE TARIF (*)	SANS CUISINE						AVEC CUISINE					
			PETITE SALLE		GRANDE SALLE		GRANDE + PETITE SALLE		PETITE SALLE		GRANDE SALLE		GRANDE + PETITE SALLE	
			été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver
LOCATION NORMALE	COMMUNE	1	360 F 54,87 E	400 F 60,97 E	675 F 102,89	740 F 112,80	780 F 118,90	850 F 129,57	865 F 131,86	900 F 137,19	1190 F 181,40	1250 F 190,55	1285 F 195,88	1355 F 206,55
		2	295 F 44,97 E	320 F 48,78 E	575 F 87,65 E	620 F 94,51 E	675 F 102,89	740 F 112,80	685 F 104,42	710 F 108,23	970 F 147,86	1020 F 155,49	1075 F 163,87	1130 F 172,25
	HORS-COMMUNE	1	845 F 128,81	925 F 141 E	1550 F 236,28	1715 F 261,43	1760 F 268,29	1945 F 296,49	1350 F 220,27	1445 F 220,27	2060 F 314,02	2115 F 322,41	2260 F 344,51	2445 F 374,71
		2	705 F 107,47	780 F 118,50	1340 F 204,27	1480 F 225,61	1550 F 236,28	1710 F 260,67	1105 F 168,44	1170 F 178,35	1715 F 261,43	1875 F 285,82	1950 F 297,26	2110 F 321,65
FORFAIT WEEK-END	COMMUNE												2040 F 310,98	2205 F 336,13
	HORS COMMUNE												2830 F 431,40	3285 F 500,76
St SYLVESTRE PRIVEE	COMMUNE								1355 F 206,55					2265 F 295,78
	HORS COMMUNE								1940 F 295,73					4870 F 742,38

(\*) TARIF 1 SOIREE PUBLIQUE de 8 h à 2 h le lendemain  
SOIREE PRIVEE de 8 h à 5 h le lendemain  
MARIAGE de 20 h à 5 h le lendemain

TARIF 2 JOURNEE de 7 h à 19 h  
SOIREE PUBLIQUE de 14 h à 2 h le lendemain  
SOIREE PRIVEE de 14 h à 5 h le lendemain

ETE du 01.05 au 31.10  
HIVER du 01.11 au 30.04

WEEK-END de 20 h le vendredi à 20 h le dimanche

VAISSELLE 100 F si location petite salle  
200 F si location grande salle

## COMMISSION VOIRIE

Monsieur CRIBIER, rapporteur de la commission s'est réunie le 12 février courant expose :

- Grande-Rue : les divers trous seront réparés par l'agent d'entretien

- Pierre

\* 1/2 camion C.R. de Riparfond (entrée Voland)

\* 1/2 camion C.R. des Sarignés (entrée Gilles)

\* 1 camion C.R. du Grand Aulin

\* 1 camion en réserve pour la commune

- Croix du Cimetière : voir sa réfection avec les établissements Normand de Meslay

- C.R. de Toussaint : les fossés ont été refaits, un problème subsiste au niveau du Petit Ormeau, il y sera remédié dès qu'un tracto-pelle sera sur la commune.

## CONTRAT DE VILLE

Le projet de convention cadre du "Contrat de Ville" de l'agglomération lavalloise répond aux orientations de la politique de la ville pour le XII<sup>ème</sup> plan.

Ses objectifs principaux permettent de mieux prendre en compte les attentes des populations et, par la mise en oeuvre de dispositifs appropriés, de favoriser l'insertion des populations les plus démunies.

Considérant d'autre part que la "politique de la ville" doit reposer sur une démarche intercommunale pour traiter des domaines tels que les infrastructures, le logement, le transport, le

développement économique, la prévention de la délinquance etc...

Vu l'article L 2121-29 du CGCT,

Vu les orientations de la politique de la ville pour le XII<sup>ème</sup> plan, préconisées par le Comité interministériel des villes du 30 juin 1998.

Vu la circulaire n° 14-253 du 31 décembre 1998

Vu la Loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement de la coopération intercommunale,

Le Conseil Municipal de Louvigné :

- approuve le projet de convention cadre du contrat de ville de l'agglomération lavalloise 2000/2006

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents à cet effet.

### **LOTISSEMENT C.I.L.**

Monsieur le Président demande à ses collègues s'il y a des questions sur le compte rendu écrit qui leur a été remis lors de la convocation de ce conseil.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable aux propositions du C.I.L. et se prononce plus précisément sur la dénomination des rues de ce futur lotissement.

### **AFFAIRES DIVERSES**

#### **a) agent d'entretien : recrutement**

Après diverses démarches pour obtenir un contrat C.E.S. auprès de la Direction Départementale du Travail ne pouvant donner satisfaction, il est proposé de recruter Monsieur DOUXAMIS Michel domicilié à PARNE SUR ROC(Mayenne) lieu-dit "Moussay" pour la période 15 mars 2000 au 15 septembre 2000, un contrat de travail sera établi entre les deux parties.

#### **b) Logement 29, Grande-Rue : réfection de l'électricité :**

La SARL LEGAY a été retenue et les crédits seront inscrits au budget primitif 2000.

#### **c) Terrain de Moto-Cross**

Monsieur le Président informe ses collègues que le terrain envisagé pour y créer un terrain de moto-cross a été vendu à un particulier.

#### **d) Courrier de Mr et Mme DENOUE**

Lecture est donnée d'un courrier sollicitant l'installation de jeux auprès du terrain de sports et de l'école, cette lettre est signée par divers administrés de la commune.

#### **e) Blason de Louvigné**

Il est émis un avis favorable d'accepter le blason de la commune de LOUVIGNE présenté par Monsieur MOLINIER. Il est précisé que ce blason est mis gratuitement à la disposition de la commune.

**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL DU 25/03/2000**

**REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 1999**

Considérant que le compte administratif 1999, n'étant pas voté par l'assemblée, fait apparaître un excédent global de fonctionnement de 820 854,33 F.

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer la reprise anticipée globale, à savoir le déficit d'investissement 1999 et les restes à réaliser,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide la reprise anticipée globale de l'exercice 1999, comme il est indiqué dans l'état annexe du budget primitif 2000.

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 1999**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2000 et décide d'appliquer les taux suivants :

- taxe d'habitation	15,80 %
- taxe foncière bâtie	22,50 %
- taxe foncière non bâtie	37,50 %

**VOTE DES SUBVENTIONS 2000**

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal vote les subventions ci-après :

- subvention fonctionnement réserve	2 740
- subvention fonctionnement associations	37 260
Lutte contre le cancer	250
Ass. Des Paralysés de France	100
Ass. Amis de la Bibliothèque	477
Ass. Infirmes Moteurs Cérébraux	120
La Prévention Routière	100
Ass. des Myopathes	120
Comité Antituberculeux	150
Ass. des Sclérosés en plaques	150
Banque Alimentaire	500
U.D.A.F. Laval	1 000
S.P.A. Laval	500
Comice Agricole Cantonal Argentré	600
Ass. de Drainage Argentré	200
FDGP et ADPEA Laval	540
Ass. Sportive et Culturelle Louvigné	7 350
A.D.M.R. Argentré	1 500
Club de Basket Louvigné	2 500
Club de Tennis de Table Louvigné	1 300
Ass ; Viet Vo Dao Louvigné	1 500
Comité d'Animation Louvigné	4 200
Ass. Parents d'Elèves Louvigné	6 500

A.D.D.M Laval	2 403
Ass. Intercommunale Argentré	1 800
Comité de Jumelage Argentré Louvigné	2 700
Téléthon	200
La Croix d'Or Laval	500

### **REMBOURSEMENT ANTICIPÉE : EMPRUNT COURT TERME Crédit Local de France**

Monsieur le Maire fait part à ses collègues que pour le local commercial dorénavant assujetti à la T.V.A et que cette dernière a été versée à la commune, propose de rembourser dès cette année 2000 l'emprunt effectué à cet effet auprès du Crédit Local de France.

Le Conseil Municipal, après délibérations, décide de rembourser par anticipation le prêt FCTVA n° 50129315 01 A001 effectué auprès du Crédit Local de France, d'un montant de 230 000F.

### **BUDGET PRIMITIF 2000**

Il est voté à l'unanimité des membres présents :

#### -section de fonctionnement :

dépenses - recettes 2 933 190 F

#### - section investissement :

dépenses 1 357 592 F

recettes 1 223 162 F

restes à réaliser recettes 134 430 F

### **Budget annexe lotissement :**

#### - Investissement

dépenses recettes 645 094 F

#### - Fonctionnement

dépenses - recettes 1 278 282 F

### **AFFAIRES DIVERSES**

#### **a) ouverture classe rentrée 2000**

Monsieur LAPIERRE informe le conseil municipal que après consultation du comité technique paritaire départemental du 14 mars 2000, du conseil de l'ÉDUCATION nationale du 23 mars 2000, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a décidé l'implantation d'un emploi d'instituteur à l'école primaire publique de Louvigné à compter de la rentrée scolaire 2000.

#### **b) Courrier de Mrs LEGAY**

Messieurs LEGAY représentant la SARL LEGAY, 2, résidence la Porte à LOUVIGNE ont fait part, par courrier, de leur souhait de créer un "2bis, Résidence la Porte" suite à une modification des statuts de leur société. Cette nouvelle adresse correspondra au garage attenant au domicile de Mr et Mme LEGAY Jean-Claude demeurant au 2, résidence la Porte.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette modification.

#### **c) C.C.P.L : zone artisanale de Louvigné**

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que dans le budget primitif 2000 de la C.C.P.L. un crédit de 400 000 F est affecté à des études d'aménagement de la zone artisanale de Louvigné.

**d) Logement 2, Place des Tisserands**

Le Conseil Municipal s'interroge sur l'opportunité de conserver ce logement destiné à la location et envisage la vente de celui-ci. Avant toute décision, il paraît souhaitable de faire procéder à une évaluation de cet appartement par notaire et agences.

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

**e) Transports scolaires : emploi animateur spécialisé**

L'association "Familles Rurales" gère, entre autres, le service des transports scolaires pour les communes d'ARGENTRE - BONCHAMP et LOUVIGNE.

Depuis quelques mois l'association se trouve confrontée à une augmentation des comportements difficiles dans les cars. Les responsables ont donc envisagé l'embauche d'un animateur accompagnateur de transport scolaire. Sa mission serait essentiellement une action préventive à l'incivilité grandissante.

Conditions d'embauche :

- 900 heures par an dans le dispositif emploi jeunes
- employeur : groupement d'employeurs des associations familles rurales de la Mayenne.
- embauche en septembre 2000 pour un C.D.I.
- besoin de financement pour l'association de transport scolaire : 23 500 F (50% pour les familles et 50 % de subventions communales)

Soit pour LOUVIGNE 1100F/an (9% des élèves)

Le Conseil Municipal, après délibérations, accepte d'allouer une subvention de 1 100 F à l'association familles rurales - transports scolaires sous réserve que :

**f) Achat souffleur**

Monsieur le Maire rappelle que dans le budget primitif 2000 une dépense de 4000 F est prévue pour l'achat d'un souffleur

**g) Début travaux : patte d'oie route de l'Étang**

Dans le cadre de l'aménagement du carrefour Patte d'oie - route de l'Étang - Route de la Doyère. Le Conseil municipal a décidé d'inscrire les travaux au budget primitif 2000 et confie le suivi des travaux à la Direction Départementale de l'ÉQUIPEMENT - Subdivision de Meslay du Maine. La Consultation des entreprises aura lieu vers le 15 juin 2000

**h) T.G.V.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la "valise" T.G.V. faisant état des études complémentaires sur le choix des tracés et le mode de transport (T.G.V. - T.G.V. pendulaire - train pendulaire) est à disposition de tous en mairie pour consultation.

**i) Courrier de Mr et Mme LOUIS**

Mr et Mme LOUIS viennent d'acquérir une parcelle de terrain sur la commune, cadastrée section B n° 832 pour y construire leur résidence principale (Route de Bazougers - face au cimetière). Ils souhaitent conserver la dénomination cadastrale d'origine de la parcelle soit : "La Petite Angelière".

**COMPTE RENDU REUNION DU 19 AVRIL 2000**
**LOGEMENT 2, Place des Tisserands**

L'évaluation opérée par deux agences immobilières et un notaire permet d'espérer un prix de vente raisonnable.

En conséquence le Conseil Municipal décide de proposer à la vente l'immeuble sis 2, Place des Tisserands au prix net vendeur de 200 000 F.. Les propositions de vente seront examinées par le Conseil Municipal avant décision par celui-ci.

### **LOTISSEMENT PRIVE C.I.L.**

Monsieur le Maire présente le plan topographique du futur lotissement "Le Jardin des Capucines" proposé par le C.I.L. Après études et délibérations, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Directeur du C.I.L à déposer le dossier d'autorisation de lotir pour une première tranche de 18 parcelles et adopte le plan d'ensemble susceptible de modifications futures

### **C.C.P.L**

#### **Compétences futures C.A.P.L.**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des compétences obligatoires en cas de transformation de la C.C.P.L en Communauté d'agglomération. Il a ensuite réfléchi aux compétences optionnelles et facultatives qui pourraient être intégrées, répondant ainsi au questionnaire adressé aux mairies et servant de base de travail au comité de pilotage.

### **COMMISSION SCOLAIRE - LOISIRS - CULTURE**

#### **Espace - jeux**

La Commission propose la mise en place d'un espace jeux pour enfants à proximité du terrain de tennis, et d'inscrire une dépense de 10 000 F pour l'acquisition de structures jeux, section d'investissement du Budget 2000.

Le Conseil adopte cette proposition.

#### **Espace - roller**

Pour répondre à la demande de quelques jeunes, une étude est menée avec ceux-ci, pour mettre en place un aménagement sommaire mais aux normes en vigueur.

### **"AMENDES DE POLICE " SUBVENTION**

Dans le cadre du programme 2000 de répartition du produit des amendes de police relatives à la sécurité routière, Monsieur le Président du Conseil Général informe qu'une subvention de 16 400 F est accordée pour l'aménagement du carrefour VC7 - VC201 (élargissement de l'intersection et mise en place d'un cédez le passage à la patte d'oie route de l'étang). Montant des travaux subventionnable : 82 000 F.

# ASSOCIATIONS DE LOUVIGNE



## QUID DE L'AMITIE



Après diverses manifestations en début d'année :

- Concours de belote
- Bals
- Journée Pot au Feu à L'Huisserie
- Journée de la Forme à Craon
- La participation du Club à la fête du « 3 juin 2000 » au cours de laquelle plusieurs chansons ont été interprétées en costumes d'époque

Nous préparons le voyage annuel pour la fin août.

Chers adhérents nous comptons sur vous et à tous Bonnes Vacances

Le Bureau

## TENNIS DE TABLE

L'Association de Tennis de Table souhaiterait que de nouveaux pongistes se joignent à l'équipe.

Les matchs ou entraînements sont effectués le mardi soir.

Pour renseignements s'adresser à

Monsieur BEZIER Roland tél. 02 43 37 37 98

Bonnes vacances

Le Bureau,



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Pas de score à vous annoncer sinon que toutes les participantes ont joué « gagnant » pour la forme et la bonne humeur.

La fin de la saison s'est terminée par une nouveauté : « Le step » rythme cardiaque accéléré et transpiration assurée !

Nouveaux arrivants ou Louvignéens bien installés, nous vous donnons rendez-vous en septembre (lundi à 20 heures) pour une gymnastique variée, d'entretien et tonique.

Si vous hésitez, venez nous voir en observateur actif, dès la 1<sup>ère</sup> séance.  
Bonnes vacances sportives .

La Présidente

## AS FOOTBALL

La saison 199-2000 se termine, il est l'heure pour nous, dirigeants, de tirer un bilan pour toutes les équipes.

**L'équipe A** : entraînée par Jean-paul VEILLE a réalisé une saison difficile. Elle est reléguée en première division de district après trois saisons passées en promotion d'honneur. Le maintien s'est joué à peu de choses, il n'a manqué que quelques points pour poursuivre l'aventure en ligue.

**L'équipe B** : encadrée par Laurent OGER termine deuxième en 2<sup>ème</sup> division de district et rate ainsi la montée à l'échelon supérieur . Leader à cinq journées de la fin, elle n'a pas su gérer son avance car elle était tributaire de l'équipe fanion.

**L'équipe C** : dirigée par Jean-Luc CORBEAU et Romain REAUTE a vécu une saison très difficile due à trop d'absences et à un manque de sérieux de la part de certains joueurs. Ceci se confirme par une relégation en troisième division de district.

**Les vétérans** : encadrés par « la paire FOLLIOT », Denis et Thierry ont réalisé un bon parcours en championnat. Pour la première fois, ils ont atteint les demi-finales de la coupe de la Mayenne ne se faisant éliminer qu'aux tirs au but.

**Les – 17 ans** : Une équipe en entente avec FORCE et ENTRAMMES. L'équipe dirigée par André GILLES a réalisé une saison moyenne puisqu'elle termine à la 4<sup>ème</sup> place en Honneur Elite alors qu'elle avait les moyens de terminer 1<sup>ère</sup> de son groupe et d'accéder au championnat d'excellence.

**Les – 15 ans** : deux équipes en entente avec PARNE, FORCE et ENTRAMMES

L'équipe A dirigée par Philippe HOCDE a réalisé un championnat décevant puisqu'elle est reléguée en Honneur. Le manque d'assiduité aux entraînements des – 17 ans et – 15 ans est à l'origine des résultats très insuffisants.

L'équipe B encadrée par Arnaud GILLES a réalisé un bon parcours dans la deuxième phase du championnat puisqu'elle termine en 2<sup>ème</sup>.

**Les – 13 ans** : Deux équipes en entente avec PARNE, FORCE et ENTRAMMES

L'équipe A dirigée par Sébastien DUVAL et Guillaume GOUYER a réalisé un très bon début de saison puisqu'elle a accédé en excellence Elite. La deuxième phase de championnat a été plus difficile dans un groupe très relevé.

L'équipe B encadrée par Jacky GUITTER a réalisé un bon parcours dans la deuxième phase de championnat puisqu'elle termine 3<sup>ème</sup> de son groupe.

**Les – 11 ans** encadrés par Jean-Yves MENARD et Loic LOLLIVIER ont réalisé un excellent championnat. De plus cette équipe est composée que de 1<sup>ère</sup> année ce qui est très prometteur et ainsi leur permettre d'évoluer dans un niveau supérieur pour la saison prochaine.

**Les – 7 ans** encadrés par Stéphane BARON ont participé à de nombreuses journées organisées sous forme de plateau et ont pu prendre part à une certaine « compétition ».

L'association sportive de Louvigné adresse ses remerciements aux sponsors, aux bénévoles, aux arbitres et aux joueurs de l' A.S. LOUVIGNE qui ont su défendre au mieux les couleurs du Club et leur souhaite à tous de Bonnes Vacances.

Le Bureau

Nota : Les jeunes Louvignéens désirant pratiquer le football la saison prochaine peuvent s'inscrire chez le secrétaire J.P. DELIGEON, 14, Résidence l'Angelière tél. 02 43 37 31 69.

## UNION SPORTIVE DE BASKET-BALL DE LOUVIGNE

Au niveau sportif, cette saison a été marquée par les progrès notables de notre équipe cadette: elle a de ce fait pu évoluer dans une poule de niveau supérieure, ce qui s'est révélé difficile mais néanmoins motivant. L'encadrement est donc en droit d'espérer des résultats tout aussi prometteurs l'an prochain !

Pour cette équipe, les entraînements seront toujours effectués par Patricia Coquelin. De son côté, Erwann Philippe conservera son rôle de coach tous les samedis. Enfin, l'arbitrage sera comme l'an passé assuré par Adeline Gautier, qui a d'ailleurs obtenu son diplôme cette année. Félicitations !

Le bureau reste lui aussi inchangé et se compose donc comme suit:

Présidente	: Patricia Coquelin
Secrétaire	: Christine Dubois
Trésorière	: Maryvonne Gautier
Membres	: Marie-Jo Fauchard et Michel Coutard

Côté activités, l'USB a organisé le 15 avril un déplacement au Mans afin de voir évoluer l'équipe du MSB en National I : les 25 personnes de Louvigné qui ont pu assister à ce match opposant Le Mans à Dijon ont été réellement enchantées. L'expérience sera certainement renouvelée l'année prochaine.

En outre, l'USB prépare une manifestation qui aura lieu le 17 juin prochain et qui s'adresse aux plus jeunes (nés en 1990 1991 et 1992): il s'agit d'une « initiation à la pratique du basket-ball » ayant pour objet de présenter brièvement ce sport et de le pratiquer au travers de jeux.

Plus concrètement, notre club s'inquiète de son avenir et par le biais de cette journée essaie de former de nouvelles équipes. Il se peut également que l'USB organise une autre journée, mais cette fois-ci à l'encontre d'enfants nés en 1993 et 1994.

Les enfants, qui se trouvent donc dans ces tranches d'âge et qui pour une raison ou pour une autre n'ont pas été contactés par le club, peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès de Patricia Coquelin ☎: 02.43.37.86.39

Bonnes Vacances à tous

LE BUREAU

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'année 1999 –2000 a été marquée par l'arrivée de nouvelles familles dans notre école de Louvigné

La rentrée sera marquée par l'ouverture d'une quatrième classe et donc par l'arrivée d'une nouvelle institutrice

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Le bureau remercie tous les parents qui ont participé aux différentes activités de l'année écoulée ainsi que les

Parents qui nous ont aidés pour le bon déroulement de la classe de mer.

L'association des parents d'élèves fera son assemblée générale le Vendredi 22 Septembre, tous les parents y sont conviés.

**BONNES VACANCES A TOUS.**

Le bureau



# COMITE D'ANIMATION

La journée du 03 JUIN 2000, qui fait l'objet d'un article à part dans ce bulletin, restera sans doute le point d'orgue de notre « saison » 2000 !

Il nous reste maintenant à porter nos efforts sur les RANDONNEES PEDESTRES. En effet, cette section vient d'être créée au sein de notre Comité. Ouverte à toutes et à tous, elle permettra de se retrouver pour faire quelques kilomètres ici ou là et ailleurs ! Le programme des randonnées sera régulièrement affiché, le lieu de rendez-vous étant fixé Place Saint-Martin pour organiser éventuellement les regroupements en voitures lorsque les randonnées seront prévues en dehors de notre secteur. Chacun pourra participer à sa guise, selon son humeur ou... ses courbatures !. Les idées ne manquent pas, mais toute suggestion reste bien entendu la bienvenue ! Souhaitons que cette section fonctionne aussi bien que celle du SCRABBLE. Pour les nouveaux – ou un simple rappel pour les autres – c'est tous les mardis à la salle de la cantine.

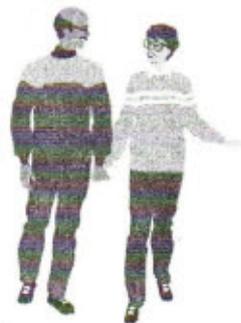
Bonnes vacances à toutes et à tous. Rendez-vous maintenant pour la SOIREE CHOUCROUTE du 16 septembre.

*Ceci n'est pas le test de sélection pour adhérer aux randonnées pédestres...*

*Celui-ci non plus !*



*La randonnée, c'est beaucoup plus classique, presque comme ceci :*



*Pour le scrabble, il faut réfléchir un peu plus!!*



## COMITE DE JUMELAGE

Notre partenaire nous ayant invités à participer à la foire exposition de BABENHAUSEN, les Maires d'ARGENTRE et LOUVIGNE et une délégation du Comité de Jumelage se sont rendus sur place le premier week-end d'avril. Des « vendeurs bénévoles » les avaient précédés, emportant avec eux des produits mayennais - cidre, pommeau, chocolats et fromages – pour les installer sur le stand qui nous avait été réservé. Monsieur et Madame Michel FOUCAULT, Monsieur et Madame Claude LANDELLE ainsi que Gwenaëlle DORGERE se sont transformés en astucieux promoteurs de notre département, encourageant vivement les nombreux visiteurs allemands à goûter, et par voie de conséquence, à acheter ! La décoration du stand était rehaussée par les tableaux de Monsieur Jacques BLIN d'ARGENTRE. Les autres stands étaient ouverts aux commerçants locaux : santé, voitures, sanitaire, chauffage, fenêtres, fleurs, tissus, etc. Cela a également été l'occasion de découvrir les deux autres villes homonymes de BABENHAUSEN !

Dans l'immédiat, Gwenaëlle est très active sur place - elle y est en stage pour quelques semaines encore – et elle prépare avec ses collègues du Comité du Jumelage de BABENHAUSEN le séjour des jeunes prévu du 24 août au 02 septembre. Le programme a d'ailleurs été établi mais il reste à peaufiner :

- **Jeudi 24 Août 2000 :**
  - Soir :* Arrivée par le train à la gare de Laval
  
- **Vendredi 25 Août 2000 :**
  - Matinée :* Rallye dans la ville d'Evron et les alentours
  - Après midi :* Sport (volley, basket...)
    - Pluie : Salle des sports d'Argentré
    - Beau temps : Plan d'eau
  - Pourquoi pas Après midi sportif à Evron : Gué de Selle ou parc
  
- **Samedi 26 et  
Dimanche 27 Août 2000 :**
  - Lieu à définir: Vendée, Loire Atlantique, Morbihan
  - Hébergement à définir : camping, auberge de jeunesse, école
  - Samedi :* Jeux sur la plage  
Autres activités  
Promenade nocturne, feu de joie
  - Dimanche soir* retour

- **Lundi 28 Août 2000 :**

*Matinée :* Cuisine, préparation du repas du midi (cantine de Louvigné)  
Réfléchir avant à ce qu'ils souhaitent cuisiner pour acheter les ingrédients

*Après midi :* Explications et Réflexion sur la réalisation d'un film, (par groupe) et sur le thème du Comité de Jumelage

*Soir :* Soirée ambiance bougies au foyer des jeunes
- **Mardi 29 Août 2000 :**

Réalisation du film toute la journée (costumes, décorations...)

*Soirée bowling*
- **Mercredi 30 Août 2000 :**

*Matinée :* Finir les films

*Après midi :* Préparation de la soirée du vendredi soir (publicité, musique, boissons, décoration...)

*Soir :* Grillades et musique au plan d'eau avec les familles (mauvais temps salle d'Argentré)
- **Jeudi 31 Août 2000 :**

*Après midi :* Activités manuelles (collage, peinture...)

*Soir :* Présentation des films et du résumé de la discussion sur le thème : "Que pouvons nous faire en tant que jeunes pour aider le comité de jumelage ?"
- **Vendredi 1 Septembre 2000 :**

*Après midi :* Plan d'eau de Meslay (?)

*Soirée préparée par les jeunes le mercredi, à la salle de Louvigné*
- **Samedi 2 septembre 2000 :**

*Matin,* départ des jeunes à la gare de Laval

Les jeunes intéressés par cet échange et pouvant accueillir les jeunes Allemands sont invités à se faire connaître auprès de Carole DUCHENE ou Colette LE GALLIOT.

A plus long terme, un échange « exclusif » membres des Comités de Jumelage est prévu à mi-octobre afin de définir en commun les évolutions, les objectifs de nos futurs échanges, etc... Et puis, d'ores et déjà, vous pouvez retenir le week-end de la Pentecôte 2001 pour le prochain échange officiel ; cette fois, c'est à nous de nous déplacer, mais là tout reste encore à préparer ! Nous avons encore un peu de temps !

A bientôt !

# CALENDRIER DES FETES

04.07.2000	: Club de l'Amitié : Bal
16.09.2000	: C.A.L. : soirée choucroute
15.10.2000	: Club de l'Amitié : Bal
21.10.2000	: Classes "O"
18.11.2000	: A.P.E. : soirée
16.12.2000 :	Animation Noël
13.01.2001	: Vœux Comité d'Animation
03.02.2001	: Soirée Association Sportive de Football
11.02.2001	: Bal Club de l'Amitié
24 et 25.02.2001	: Concours de belote Club de l'Amitié
03.03.2001.	: Viet Vo Dao
16.03.2001	: Concours de belote A.F.N
17.03.2001	: Loto Ecole
03.04.2001	: Bal Club de l'Amitié
09.06.2001	: Fête Communale C.A.L
16.06.2001	: Fête de l'Ecole
26.06.2001	: Bal Club de l'Amitié »



26.08.2001	: Bal Club de l'Amitié
15.09.2001	: Soirée Choucroute C.A.L.
20.10.2001	: Soirée des Classes 1
17.11.2001	: Soirée A.P.E

## INFORMATIONS FLASH.....

\*\*\*\*\*

### CADRE DE VIE

"Nous n'avons pas hérité la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants"

Antoine de SAINT-EXUPERY

### **LOUVIGNE commune propre, je participe**

#### **Bruit de voisinage...** (arrêté n°91- 0223 du 26 03 91 :

article 5 : Propriété privée: Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou tout autre matériel ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30
- les samedis et mercredis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.



#### **Vitesse excessive...**

**Animaux en divagation ...**

**Dépôt sauvage de déchets .....**

**Dégradations diverses.....**

**Il est rappelé que les conteneurs de campagne sont réservés aux ordures ménagères et non aux bouteilles.**

**UN SOUCI POUR TOUS, UN OUBLI POUR**

**CERTAINS**

**UN ESPACE DE QUALITE, C'EST L'AFFAIRE DE**

**TOUS !**

**La liberté , c'est la responsabilité. Réagissons et faisons le de bon coeur. Pas besoin d'un gendarme de la nature derrière chacun de nous.**

**CONCOURS MAISONS FLEURIES**

Chaque année un concours maisons fleuries est organisé sur la commune, le jury passera courant juillet 2000. Une récompense est attribuée aux meilleurs ?.

Vous avez la parole.....

La Mairie s'efforce chaque jour d'améliorer votre environnement et la qualité de vie de votre commune. Elle travaille pour vous et a besoin de vos remarques et de vos suggestions.

.....

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

**OBSERVATIONS**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Ce coupon est à adresser à : Mairie de LOUVIGNE.